



COMPTE RENDU DE LA 120^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'AAEEC
samedi 19 novembre 2022
Cloître St-Maurille – 78 Rue du Commandant Bourgeois- 49130 Les Ponts-de-Cé

L'Assemblée Générale débute à 10h20 sous la présidence de Jean-Luc CHANTEUX.

30 membres présents + 8 pouvoirs = 38 voix

Tableau récapitulatif détaillé, par section, des présents et des pouvoirs, pour cette AG 20202, 120^e du nom :

ACTIVITÉS	PRÉSENTS	POUVOIRS	TOTAL
CULTUREL	12	1	13
FLOORBALL	6		6
HANDBALL	4	4	8
KIN-BALL	1		1
TENNIS DE TABLE	4		4
YOGA	3	3	6
TOTAUX	30	8	38

Soient 38 voix

1. Mot de bienvenue du Président
2. Une minute de silence est observée à la mémoire des Amicalistes ou de leurs proches disparus au cours de l'année écoulée.
3. Le compte rendu de la 119^{ème} Assemblée Générale du 09 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.
4. Rapport moral:(voir en pièce jointe)
5. Rapport des activités: handball,, jumelage, philatélie, kin-ball, SSBE (yoga, kinkodo, plurisport), tennis de table, floorball
6. Rapport financier:
 - Le bilan financier de l'AAEEC est présenté par Mr Jean-Bernard COEURET, de la société FIDUCIAL et Liliane GAUTIER, trésorière.
 - M. COEURET définit son rôle.
 - Rappel: l'exercice comptable de l'AAEEC commence le 1^{er} septembre et se termine le 31 août.
 - Remerciement aux trésoriers des activités pour leur sérieux. Les comptes sont certifiés justes.
 - bilan : un document papier est distribué aux Amicalistes et expliqué et commenté avec l'appui d'une présentation dynamique (projection de tableaux et diagrammes).
 - bilan des activités: en Euros

AAEEC générale	AAEEC Culturel	AAEEC FB	AAEEC HB	AAEEC KB	AAEEC SSBE	AAEEC TT
- 6 844,21 €	+ 236,522	- 4 393,03 €	-3 689,72 €	- 827,75 €	- 2 196,61 €	- 5 752,46 €

résultat global négatif net de - 23 467,26 €

Livrets:

général	26 848,45 €
culturel	4 602,45 €
FB	703,48 €
HB	34 924,00 €
KB	10 019,25 €
TT	10 127,33 €
total	87 224,96 €

- présentation des budgets prévisionnels des activités.
7. Modification des statuts:
 - rappel de la procédure en cours
 - points qui bloquent; le nom AAEEC (qui laisse entendre une certaine discrimination: l'association serait réservée uniquement aux anciens élèves des écoles des Ponts-de-Cé) et une reconnaissance trop localisée.
 - un échange de points de vue s'en suit concernant le nom de l'association
 - il est finalement décidé de transformer "AAEEC" en "Amicale laïque AAEEC" (voir résolution 14)
 - les soutiens de la député Stella Dupont et du sénateur Joël, Bigot sernt sollicités
 8. Vote des résolutions: (voir en pièce jointe): elles sont toutes adoptées à l'unanimité, à l'exception de la 3 (2 abstentions) de la 4 (2 abstentions) et de la 13 (6 abstentions) et de la 14 (6 abstentions)
 9. Interventions des personnalités présentes: M. Raveleau, Adjoint aux Sports, M. Pavillon, Maire, M. Bigot, sénateur.

Séance levée à 12h35

Compte rendu rédigé par Didier ROUSSEAU - Secrétaire Général